



**Cinquante–sixième (56^{ème}) série de réunions des Assemblées
des Etats membres de l'Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle (OMPI)**

Déclaration de la délégation du Bénin

*Prononcé par S.E.M. Eloi LAOUROU,
Ambassadeur, Représentant Permanent*

Genève, le 03 octobre 2016

Monsieur le Président,

La Délégation du Bénin vous exprime ses vives félicitations, ainsi qu'aux autres membres du Bureau pour votre brillante élection. Elle vous souhaite pleins succès dans la conduite de nos travaux.

Elle réitère ses vives félicitations et sa profonde gratitude à votre prédécesseur, pour l'importante contribution qu'il a apportée au suivi des activités de l'OMPI au cours de sa présidence.

La Délégation du Bénin souhaite que, à l'issue de la présente Assemblée, nous parvenions, à des délibérations fructueuses, qui renforcent le rôle et les actions de l'OMPI en matière de promotion de la propriété intellectuelle, de l'innovation, de la croissance économique et sociale et du développement durable.

Monsieur le Président,

Le Rapport présenté par le Directeur Général, et qui est soumis à notre examen, renseigne que plusieurs actions, initiatives, projets et programmes sont élaborés et mis en œuvre, y compris en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA), dont le Bénin.

Ceux-ci se résument en substance, comme suit :

- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles nationales de promotion de la propriété intellectuelle en tant que outil de développement ;
- la promotion de la recherche et de l'innovation pour soutenir le développement durable.

La Délégation du Bénin voudrait souligner la pertinence des principales orientations et stratégies proposées dans le Plan Stratégique à Moyen Terme de l'OMPI pour la période 2016-2021.

Elle apprécie la cohérence entre les besoins des pays en développement, en particulier, les PMA et les domaines de coopération identifiés, au titre des activités menées par l'OMPI.

Monsieur le Président,

Tous les domaines de coopération énumérés ci-dessus apportent substantiellement de la valeur ajoutée à la coopération pour le développement entre l'OMPI et le Bénin. Cela offre à mon pays les possibilités de renforcement de ses capacités à exploiter efficacement les systèmes de propriété intellectuelle aux fins du développement.

C'est pourquoi, le Bénin apprécie la pertinence de la structure du Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI pour 2016-2021, qui accorde une place importante aux Programmes de coopération pour le développement.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le projet de Traité sur les dessins et modèles industriels, la Délégation du Bénin réitère son plein appui à la convocation d'une Conférence diplomatique, et réaffirme son souhait de voir le volet « assistance technique et renforcement des capacités » pris en compte convenablement, pour tenir compte du niveau de développement des PMA, des contraintes qu'ils ont, et de la nécessité qu'ils soient assistés dans la mise en œuvre du futur Traité, lorsqu'il sera élaboré et adopté.

La Délégation du Bénin saisit la présente occasion pour exprimer sa gratitude à tous les partenaires techniques et financiers qui soutiennent la mise en œuvre des initiatives en faveur du développement et aux fins de l'amélioration des conditions de vie de ses populations. A cet égard, elle remercie particulièrement le Gouvernement de la Suède pour sa généreuse contribution dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul en faveur des PMA, et notamment son Programme de formation sur la propriété intellectuelle en faveur des PMA.

La Délégation du Bénin voudrait également saisir la présente occasion pour souligner la nécessité que le processus d'ouverture des deux (2) Bureaux Extérieurs de l'OMPI en Afrique soit accéléré et finalisé.

Elle reste persuadée qu'en ouvrant, sans tarder, ces deux (2) Bureaux, l'OMPI rapprocherait des régions et des pays africains, le système multilatéral de promotion de la propriété intellectuelle.

En effet, l'innovation dans les différents domaines et secteurs d'activités créatrices d'opportunités serait plus encouragée et mieux soutenu en Afrique.

Enfin, la Délégation du Bénin appuie la recommandation formulée par le Comité de Coordination de l'OMPI visant à clôturer, la procédure conduite par le Vérificateur Externe concernant la gestion des comptes de l'OMPI au titre de l'exercice 2015.

Pour terminer, la Délégation du Bénin souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.